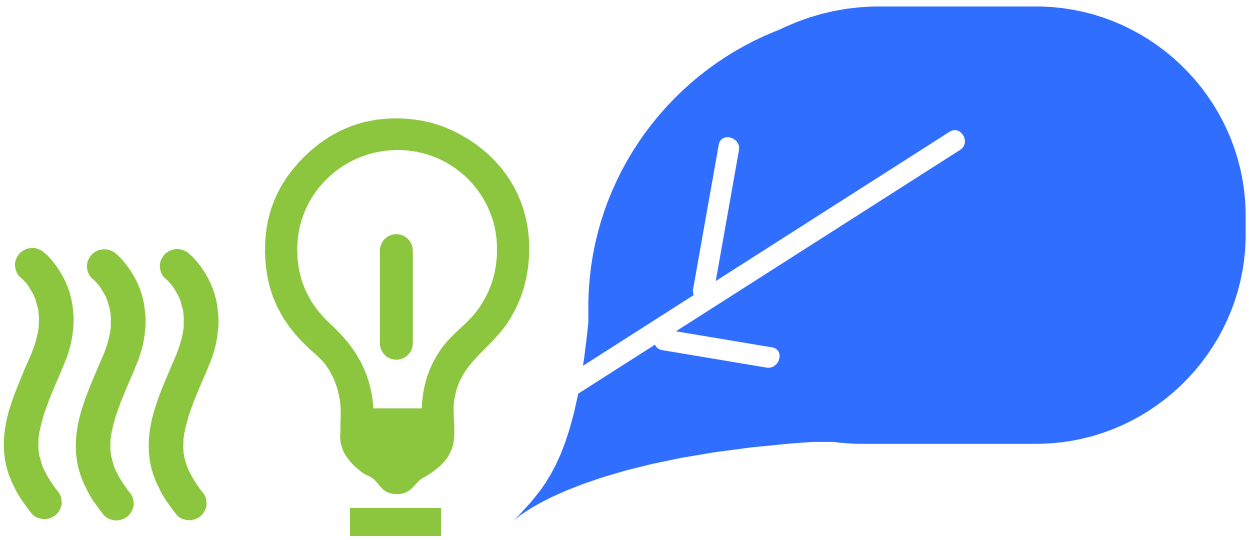

PLAN D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Agissons ensemble !

Ville de Belley

ÉDITO

DIMITRI LAHUERTA
MAIRE DE BELLEY

« Le contexte actuel et les enjeux géopolitiques auxquels nous sommes confrontés, liés notamment à la guerre en Ukraine mais aussi lié à l'affaiblissement de notre souveraineté énergétique, font peser sur les collectivités un effort financier considérable. Cela se traduit par une hausse généralisée des dépenses, portées par une très forte augmentation du prix de l'énergie. Pour ce qui concerne ses besoins énergétiques propres, la Ville de Belley va connaitre dans les prochains mois, une hausse extrêmement lourde de ce poste de dépense. De nouveau, les élus et agents de la ville agissent avec réactivité au cœur de cette crise énergétique.

Les hausses annoncées et leurs conséquences financières

- Une **hausse** du prix du **gaz multiplié par 3,6** dès 2023 (**+** 319 000 **€** / an)
- Une **hausse** du prix de l'**électricité d'environ 10 % à 15 %** (**+** 100 000 **€** / an)
- Une **hausse** induite du prix du **réseau de chaleur d'environ 15 %** (**+** 15 000 **€** / an)

A consommation constante, l'impact budgétaire sera de **500 000 €** (soit 100 % de la capacité annuelle d'investissement de la commune), venant peser très lourdement sur les finances de la ville. Avec notre plan renforcé et l'action de tous, nous ciblons un impact qui serait limité à 300 000 **€.**

Renforcer les actions initiées dès 2020

Pour faire face à cette urgence, la municipalité a fait le choix de s'appuyer sur le plan d'économies d'énergie mis en œuvre en 2020 :

- via notre **Contrat de Performance Energétique** (CPE) sur 21 bâtiments de la ville et déjà présent sur deux périodes de chauffe

- via notre plan massif de **rénovation de notre éclairage public** vétuste débuté en 2021 (passage en leds)

- via la **densification du réseau de chaleur**

- via l'**isolation thermique des bâtiments**

- via la **modernisation des équipements de chauffage** (palais épiscopal et gymnase Morin)

De nouvelles mesures vont venir renforcer ce plan afin d'obtenir des économies significatives et limiter au mieux l'impact sur le budget municipal. »

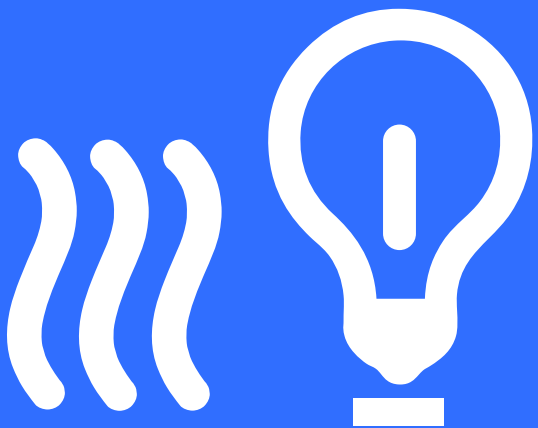

PLAN D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE RENFORCÉ

LES NOUVELLES MESURES

Une série de mesures structurées autour de trois grands axes d'intervention a été actée.

1 Réduire drastiquement la consommation électrique

Présentation à la presse des nouvelles leds et de leur pilotage à distance.

- Renforcement du plan de **modernisation de l'éclairage public** passant 200 leds à 400 leds par an ; positionnement au minimum de la puissance des leds
- Engagement d'un **test d'extinction de l'éclairage public** de **23 h à 5 h 45 à partir du 1er décembre**
- **Extinction automatique des surfaces de jeu** (gymnases et stades) dès la fin de l'utilisation

Les **illuminations de Noël,** en majorité constituées de leds, seront en fonctionnement du 8 décembre au 2 janvier. Elles seront éteintes de 23 h à 5 h 45.

FOCUS sur l'extinction de l'éclairage public

La consommation électrique pour l'éclairage public représente **30 % des dépenses d'énergie électrique** de la commune. Elle constitue un véritable **levier d'économie.**

L'expérimentation sur l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h 45 concernera **toute la ville de Belley sauf l'hyper-centre** pour lequel une étude de faisabilité technique est en cours. Cette phase de test s'étendra **jusqu'au 1er mars 2023.**

Si vous souhaitez nous faire part de votre retour d'expérience sur ce point, une adresse mail dédiée a été mise en place : **eclairage@belley.fr**

2 Réduire les consommations liées au chauffage des bâtiments publics

Baisse des consignes de température dans les bâtiments publics (administration, services techniques, gymnases, écoles…)

- Poursuite de la **rénovation thermique** des bâtiments (isolation)

- **Rénovation des systèmes de chauffage** (et raccordement au réseau de chaleur lorsque c'est possible)

En savoir +

La commune utilise trois types d'énergie : le réseau de chaleur bois, l'électricité et le gaz pour chauffer et faire fonctionner ses bâtiments mais aussi éclairer le domaine public. Jusqu'à présent les dépenses s'élevaient à 850 000 € / an.

3 Modification des comportements et sobriété collective

- **Optimisation de l'utilisation des bâtiments** municipaux avec mise à disposition des salles ou équipements les moins énergivores pour les utilisateurs

- **Campagne de communication et sensibilisation** interne au sein de la Ville et du CCAS mais aussi externe auprès des utilisateurs de nos équipements publics et de la population, en lien avec notre partenaire Dalkia

- Incitation à l'**utilisation de vélos** pour les déplacements intra-muros des agents municipaux

Ville de Belley